

<p style="text-align: center;">Assemblée générale du 1^{er} juin 2022 Solidarité femmes fribourg Aigle Noir, salles des Grenadiers, Fribourg</p>

PROCES-VERBAL

Présidence : Brigitte Steinauer, Présidente de Solidarité femmes fribourg

Présents : 35 personnes présentes, dont 14 membres selon liste des présences (Annexe 1)

Excusés : 35 personnes excusées, selon liste des personnes excusées (Annexe 2)

Ordre du jour : selon convocation à l'assemblée (Annexe 3)

1. Mot de bienvenue de la Présidente
2. Constitution de l'assemblée, nomination des scrutatrices et scrutateurs et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
4. Rapport d'activités 2021 et perspectives 2022-2023
5. Présentation des comptes 2021, rapport de l'organe de révision, approbation et décharge du comité
6. Présentation et approbation du budget 2023
7. Divers
8. Projection du film réalisé dans la nouvelle maison d'accueil

1. Mot de Bienvenue de la présidente

La présidente de l'association, Mme Brigitte Steinauer, ouvre la séance à 18h35. Elle souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes.

Elle ne relit pas le mot de la Présidente qui figure dans le rapport annuel mais rappelle quelques points forts de l'année 2021, qui a été riche en événements :

- La nouvelle maison d'accueil a été inaugurée le 25 novembre 2021 à Givisiez. L'inauguration n'a en effet pas pu se faire sur place, puisque le lieu doit rester confidentiel. La fête a été très belle et réussie.
- Solidarité femmes a participé à la rédaction du manifeste pour la dignité. Il est impensable que de telles précarités existent encore à l'heure actuelle. Des changements sont nécessaires et une politique moins frileuse est attendue.
- Deux députées du Grand Conseil ont déposé le postulat « Comment assurer le futur des structures offrant des prestations de soutien aux femmes du canton de Fribourg et à leur famille ». Les besoins des associations telles que Solidarité femmes seront étudiés.
Des remerciements sont adressés aux dépositrices, Antoinette De Weck et Martine Fagherazzi.

Brigitte Steinauer remercie toutes les collaboratrices pour leur travail soutenu et précieux, que ce soit au centre de consultations ou à la maison d'accueil, à l'administration et la direction.

La présence de Christine Bulliard Marbach, Conseillère nationale est saluée, de même que celle d'André Progin, chef de l'Unité de Gestion des Menaces et celle de Stéphane Blanc, chef de service de l'aide sociale de la Ville de Fribourg.

Brigitte Steinauer souhaite à toutes et tous une belle assemblée.

2. Constitution de l'assemblée, nomination des scrutatrices et scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

Les membres présents sont au nombre de 14.

Me Jacy Pillonel et Madame Isabelle Sob sont désignées comme scrutatrices.

L'ordre du jour est approuvé sans modifications.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Le procès-verbal de l'assemblée 2021 a été mis à disposition. Il est approuvé sans aucun commentaire.

Des remerciements sont adressés à ses autrices.

4. Rapport d'activités 2021 et perspectives 2022-2023

Martine Lachat Clerc, directrice de l'association, présente le rapport d'activités 2021 et les perspectives des prochaines années.

Ressources humaines

Nous sommes une petite équipe de 11.8 EPT avec 22 collaboratrices.

Il y a 4 équipes, le centre de consultation, l'équipe de jour de la maison d'accueil, les collaboratrices de permanences et l'administration.

Nous avons débuté en 2021 avec la dynamique participative qui est une technique de management dont le principe est de réfléchir en intelligence collective. Les décisions importantes et stratégiques sont prises en commun, de manière à ce que toutes les étapes soient claires et que l'ensemble du personnel puisse adhérer à ces décisions et qu'elles soient durables. La dynamique participative donne également des outils pour mener des séances, des entretiens, des projets.

Gestion administrative

Nous avons un nouveau système informatique pour la base de données des clientes. Il s'agit d'un grand changement. Le travail pour sa mise en œuvre a été conséquent et complexe.

En plus de faciliter la saisie et l'enregistrement d'informations en lien avec les dossiers suivis, cet outil simplifie également la gestion et la récolte des statistiques imposées par l'Office fédéral de la statistique. Il nous permet en outre de prendre la direction de l'archivage électronique, puisque tous les documents externes peuvent maintenant y être intégrés.

Un énorme travail d'archivage des dossiers papiers des 30 dernières années a aussi été réalisé par un étudiant, avec le soutien du personnel de l'administration. Tout a été transmis aux archives cantonales.

Mission, valeurs, principes et comportements

Les fondamentaux de Solidarité femmes ont été retravaillés et validés en 2021. Des workshops ont été organisés avec toutes les collaboratrices de l'association, les intervenantes externes, les bénévoles et le comité. Ils ont permis de renforcer les liens entre les différentes équipes, de vérifier l'adéquation entre le travail de terrain et la mission de l'association et de redéfinir les priorités de notre travail.

Nouvelle maison d'accueil

Le secteur de l'hébergement a déménagé en février 2021. Nous avons rendu les clés de l'ancienne maison d'accueil et pris possession de nos nouveaux locaux. Cette période a été intense mais le résultat est magnifique. La nouvelle maison d'accueil est très chaleureuse et accueillante. Les femmes et les collaboratrices s'y sentent particulièrement bien.

Nous avons créé des espaces communs qui permettent aux clientes de passer du temps ensemble et des endroits calmes sont disponibles si l'une d'elles a besoin de s'isoler un moment. Nous avons également plusieurs coins pour les enfants.

Le cadre extérieur est magnifique, une place de jeux est à disposition.

Il y a une chambre d'urgence, qui nous permet une certaine flexibilité pour accueillir une femme pendant la nuit ou le week-end. La situation est ensuite évaluée plus en détail les jours suivants.

Cependant, depuis novembre 2021, la maison d'accueil est toujours pleine et la chambre d'urgence presque occupée en permanence.

Sensibilisation

Le sujet de la violence faite aux femmes a été très médiatisé en 2021. Plusieurs campagnes ont été menées et des actions politiques ont eu lieu. L'historique session des femmes, à laquelle la directrice de Solidarité femmes a participé a approuvé 3 objets concernant la violence faite aux femmes. Un de ces objets a déjà été traité par les chambres fédérales et un budget sera mis à disposition pour mener des campagnes au niveau national sur le thème de la violence.

Enfants exposés à la violence

Le thème des enfants exposés à la violence au sein du couple a pris de l'ampleur. Il est maintenant admis que les enfants ne sont pas seulement témoins de violence mais aussi des victimes. Des projets en faveur des enfants sont développés à Solidarité femmes depuis plusieurs années. Ces projets sont soutenus par des fondations privées. Récemment, nous avons développé les ateliers ressources et les activités du mercredi après-midi pour les enfants. Nous avons intensifié la collaboration avec nos partenaires comme l'Office familial (service de puériculture) et l'Association pour l'éducation familial (soutien à la parentalité et cafés mamans-enfants) qui interviennent à l'intérieur de nos locaux. Les collaboratrices de Solidarité femmes sont de plus en plus demandées pour intervenir et faire de la sensibilisation auprès de partenaires ou dans le cadre de diverses formations.

Covid

Le Covid a encore marqué l'année 2021 et nous a obligé à nous réorganiser sans cesse. En plus de la flexibilité et de la disponibilité demandées à chaque collaboratrice, la charge mentale s'est faite sentir sur notre quotidien.

Quelques chiffres

- 3058 appels reçu, dont 147 la nuit ou le week-end.

Le nombre d'appels en dehors des heures standards n'est pas anodin, il montre le besoin de garder une permanence téléphonique le plus ouverte possible.

- 80 passages imprévus.

Ce chiffre est en augmentation. Il nous oblige à réfléchir à notre organisation, il faut pouvoir accueillir ces personnes et répondre à leurs besoins.

- 177 signalements de la police.

Ce chiffre est en augmentation permanente. La police a fait un énorme travail de sensibilisation auprès de ses collaborateurs-trices et beaucoup plus de situations nous sont signalées. Les signalements nous permettent de prendre contact avec ces personnes et de leur offrir notre soutien lorsque c'est nécessaire.

Le nombre de jours d'expulsion du domicile a aussi augmenté de 5 à 10 jours. Cela nous laisse un peu plus de temps pour aider les victimes à mettre en place des mesures de sécurité.

- 57 femmes et 50 enfants accueillis / 1954 nuitées

Si le nombre d'accueil n'a pas beaucoup varié, les nuitées ont chuté en 2021. Nous comptons 1954 nuitées en 2021, contre 2780 en 2020, 3158 en 2019 et 3927 en 2018. Il est difficile de donner une raison à ce recul. Il est peut-être dû au covid. Lorsque la maison est vide, ceci a des conséquences sur les finances de l'association.

Perspectives 2022-2023

- Notre convention avec le Canton doit être renouvelée. Il sera alors question de clarifier les besoins et le financement des différents axes d'intervention de l'association : centre LAVI spécialisé, service spécialisé pour la violence au sein du couple, permanence téléphonique, maison d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violence, sensibilisation, formation et prévention.
- Dans le cadre des discussions avec le canton, il conviendra de discuter du dispositif cantonal de l'aide aux victimes de violence domestique au sens de la Convention d'Istanbul. Les violences psychologique et économique n'étant pas toujours reconnues comme infraction, la loi sur l'aide aux victimes d'infractions ne s'applique pas dans tous les cas.
- Des consultations ont lieu à Bulle depuis une année. La demande est grandissante et les plages horaires sont presque complètes. Nous cherchons des nouveaux locaux au centre de Bulle.
- Un projet de collaboration avec l'Office familial et Ex-expression est en cours de réflexion. Dans un premier temps, les trois associations apprennent à mieux se connaître et à travailler ensemble. Il conviendra ensuite d'analyser les possibilités de collaboration plus rapprochées.
- La demande pour les groupes de paroles est grande. Comme il n'y en a pas sur Fribourg, Solidarité femmes réfléchit à en mettre un ou deux en place. Une enquête sera réalisée ses prochains temps afin de mieux cerner les besoins.
- Deux bénévoles ont été engagées pour soutenir le travail à la maison d'accueil. Elles sont présentes pour les moments informels avec les femmes, notamment sur l'heure du repas et pour passer du temps avec les enfants, voire pour les garder lorsque c'est nécessaire. Cela soulage les clientes et améliore la dynamique des moments en commun. Il est prévu d'engager au maximum encore une ou deux personnes bénévoles.
- Le concept de communication de l'association doit être repensé. Il conviendra notamment de moderniser et d'améliorer les outils de communication. Le site interne devra être refait afin qu'il reflète mieux l'image et le travail de l'association. Ceci permettra d'une part de donner un message clair aux clientes, mais aussi de faciliter le positionnement de l'association et la recherche de fonds.

5. Présentation des comptes 2021, rapport de l'organe de révision et décharge du comité

Noam Rey, vice-président de l'association, présente les comptes 2021 qui figurent dans le rapport annuel. Il explique notamment que la perte est due avant tout au faible taux d'occupation de la maison d'accueil durant l'année 2021.

La perte de CHF -41'620.35 est absorbée par le capital de l'association.

Le total du bilan s'élève à CHF 1'023'818.21.

La situation actuelle n'est pas alarmante, les réserves étant suffisantes. Cependant, le capital, diminué de la perte annuelle, ne permettra plus d'absorber de grosses pertes dans le futur.

Rapport de l'organe de révision

Monsieur Vézy de la fiduciaire Gefid Conseil SA, réviseur des comptes de l'association, confirme que les comptes sont approuvés par l'organe de révision sans réserve quant à leur présentation.

Il explique qu'il a été décidé d'apporter une amélioration qualitative en établissant les comptes afin de se rapprocher de la norme RPC21. Cette norme est applicable aux organisations à buts non lucratifs.

C'est une présentation transparente, qui permet de montrer la destination des fonds.

Les fonds affectés sont des donations liées à une dépense précise. La présentation permet d'isoler une donation dans un fond, pour ne pas en perdre le but qui est à l'origine de la donation.

Les réserves libres sont constituées sur décision du comité, pour des projets ou des dépenses futurs. Monsieur Vézy reste à disposition pour toute question ultérieure.

Approbaton et décharge au comité

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

6. Présentation et approbation du budget 2023

Noam Rey, vice-président de l'association, présente le budget 2023. Une augmentation de la subvention du canton est demandée afin de couvrir les besoins de l'association. Ce montant permettra de stabiliser la situation de la maison d'accueil et de facturer au canton, des nuitées à un prix moins élevé. Le résultat prévu est positif de CHF 4'089.70.

Approbation

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

7. Divers

Madame Christine Bulliard Marbach, Conseillère nationale remercie l'association pour l'invitation, le riche contenu et l'ambiance chaleureuse de l'assemblée. Elle apporte des bonnes nouvelles de Berne qui vont dans le sens de la Convention d'Istanbul : l'interdiction des châtiments corporels a été acceptée aujourd'hui par le conseil national. La motion doit encore passer au Conseil des Etats mais les signaux sont positifs. Madame Bulliard Marbach adresse ses félicitations à la directrice de Solidarité femmes qui a participé à la session des femmes. Elle-même fait partie de la délégation de la francophonie et est responsable du réseau des femmes parlementaires. Elle s'engage dans le domaine de la lutte contre toutes les violences faites aux femmes et notamment contre les violences sexistes à l'égard des femmes parlementaires. La cause commence à être mieux comprise et mieux soutenue. Madame Bulliard Marbach se met à disposition de l'association comme bénévole et peut être appelée en extra. Elle termine en félicitant l'association pour son action extraordinaire et le développement de ses activités.

Madame Brigitte Steinauer, présidente, se réjouit de ces bonnes nouvelles et remercie Madame Bulliard Marbach pour son travail à Berne et son engagement. Elle relève, qu'en effet, l'application de la convention d'Istanbul peut changer beaucoup de choses pour Solidarité femmes.

Matthieu Loup, vice-président, remercie la présidente pour son travail et son énergie, ainsi que pour le temps qu'elle investit pour l'association. Tout le comité la remercie pour son engagement.

La parole n'étant plus demandée, la présidente annonce la projection du film réalisé à l'occasion de l'inauguration de la maison d'accueil.

Après le film, la présidente remercie toutes les personnes présentes et les invite à partager un apéritif convivial.

La séance est levée à 19h45.

Fribourg, le 01.06.2022 / ac / mlc